

L'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE)

L'AISGE, chargée d'assurer l'accompagnement des élèves dans le train et sur le trajet de la gare à l'école pour les élèves 1P-6P recherche activement :

des accompagnants « Péditrain » (homme ou femme) pour l'année scolaire 2022-2023

Sur la Commune d'Arzier-Le Muids, il existe cinq lignes de « Péditrain » (*conjonction du trajet à pied et en train*) comme suit :

1. Trajet : La Cure vers Saint-Cergue
2. Trajet : Arzier vers Saint-Cergue
3. Trajet : La Chèvrerie vers Arzier
4. Trajet : Le Muids vers Arzier
5. Trajet : Genolier vers Arzier

Ces trajets s'effectuent 4 fois par jour pour accompagner les enfants à l'école le matin et l'après-midi.

- Horaire de l'école d'Arzier : à confirmer à la rentrée scolaire
- Horaire de l'école de St-Cergue : à confirmer à la rentrée scolaire

TRAVAIL DEMANDÉ

Accompagner les élèves sur le chemin de l'école, dans le train NStCM, puis à pieds de la gare à l'école en veillant à leur sécurité.

PROFIL SOUHAITÉ

Nous recherchons des parents ou des personnes intéressées qui habitent sur l'une des communes mentionnées.

LIEUX DE TRAVAIL

Arzier-Le Muids, Saint-Cergue, La Cure, Genolier.

ENTRÉE EN FONCTION :

Dès le 22 août 2022

En cas d'intérêt, merci de prendre contact avec le Secrétariat général de l'AISGE par mail à : secretariat-general@aisge.ch.